

## Extrait du procès-verbal

---

*À la Séance extraordinaire du conseil de la Ville de Sutton tenue le 18 décembre 2024 à 21 h (autres), et à laquelle étaient présents le maire et les membres du conseil suivants :*

*Les conseillères et conseillers Daniel Martin, Marie-José Auclair, Alan Pavilanis, Carole Lebel, Marc-André Blain.*

*Assiste également à la séance le directeur général Pascal Smith et le directeur général adjoint | greffier et directeur des affaires juridiques Jonathan Fortin.*

*Étaient absente la conseillère Lynda Graham.*

*Il y avait 6 personnes dans l'assistance au début de la séance. La séance est diffusée en directe, ainsi qu'en différé, sur la chaîne YouTube de la Ville.*

---

2024-12-433

### DÉCLARATION DE LA VILLE DE SUTTON CONCERNANT LA FACTURATION 2025 DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

**CONSIDÉRANT QUE** les municipalités desservies par la Sûreté du Québec viennent de recevoir leur facture pour l'année 2025;

**CONSIDÉRANT QUE** la moyenne des augmentations annoncées s'établit à 6,47 %, mais que les hausses pour plusieurs municipalités sont beaucoup plus importantes, voire considérables;

**CONSIDÉRANT QUE** la facture 2025 marque la fin de la période transitoire pour mener à un partage de 50-50 de la facture pour les services de la Sûreté du Québec, entre le Gouvernement et les municipalités. Une période caractérisée par l'établissement d'un plafond d'augmentation à 7 % et d'un plancher à 2 %;

**CONSIDÉRANT QUE** lors des négociations de la nouvelle formule en 2019, les autorités du ministère de la Sécurité publique avaient assuré à ses partenaires municipaux que les augmentations seraient d'environ 3 % par année une fois la période transitoire terminée et que cette formule mettrait le monde municipal à l'abri de hausses de la nature de celles qui sont annoncées en 2025;

**CONSIDÉRANT QUE** le taux d'inflation est maintenant de moins de 2 %;

**CONSIDÉRANT QUE** les médias ont récemment fait état de la gestion du temps supplémentaire des policiers dans les régions, qui occasionne une pression importante sur le coût global du service de la Sûreté du Québec facturé aux municipalités;

**CONSIDÉRANT** les questions légitimes de plusieurs élus concernant l'impact réel du nombre de postes de policiers non comblés et du recours important au temps supplémentaire alors qu'un service de police efficace demande de la stabilité et une présence communautaire développée de longue haleine;

**CONSIDÉRANT** la hausse inconsidérée des coûts de la Sûreté du Québec et leur impact sur la facture imposée aux municipalités;

**CONSIDÉRANT QUE** le monde municipal n'est pas impliqué dans la détermination des conditions de travail des policiers et la gestion de la Sûreté du Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** le montant total facturé aux municipalités pour 2025 s'élève à plus de 444 800 000 \$, un montant considérable qui devrait donner aux municipalités un droit de regard sur la gestion de ces services;

## Extrait du procès-verbal

---

*À la Séance extraordinaire du conseil de la Ville de Sutton tenue le 18 décembre 2024 à 21 h (autres), et à laquelle étaient présents le maire et les membres du conseil suivants :*

*Les conseillères et conseillers Daniel Martin, Marie-José Auclair, Alan Pavilanis, Carole Lebel, Marc-André Blain.*

*Assiste également à la séance le directeur général Pascal Smith et le directeur général adjoint | greffier et directeur des affaires juridiques Jonathan Fortin.*

*Étaient absente la conseillère Lynda Graham.*

*Il y avait 6 personnes dans l'assistance au début de la séance. La séance est diffusée en directe, ainsi qu'en différé, sur la chaîne YouTube de la Ville.*

---

**CONSIDÉRANT QUE** la facture de la Sûreté du Québec à la Ville de Sutton a augmenté de 150 046 \$, soit une hausse de 9,62 %, soit de 1 559 931 \$ en 2024 à 1 709 977 \$ en 2025;

**CONSIDÉRANT QUE** la situation budgétaire de la Sûreté du Québec et son impact sur les municipalités demeurera problématique sans une contribution financière plus significative de la part du gouvernement provincial;

**CONSIDÉRANT QUE** toutes les municipalités sont confrontées à des augmentations importantes des coûts d'opération et d'immobilisations, à des exigences de plus en plus grandes des contribuables et des résidents, et à peu de sources de financement autres que les taxes foncières;

Sur la proposition de Alan Pavilanis  
Appuyé par Marie-José Auclair  
IL EST RÉSOLU :

**QUE** le conseil de la Ville de Sutton dénonce la hausse de la facture de la Sûreté du Québec.

**QUE** le conseil de la Ville de Sutton demande au ministre de la Sécurité publique, ministre responsable de la région de l'Estrie et député de Granby de :

- mandater une firme externe pour analyser la gestion de la Sûreté du Québec à l'instar de la démarche effectuée auprès des sociétés municipales de transport et qui a permis d'identifier des pistes de solutions pour économiser plusieurs centaines de millions de dollars;
- conserver un plafond et un plancher pour l'augmentation des factures dans la formule permanente comme dans la formule transitoire tant que l'analyse n'aura pas permis d'identifier des moyens pour contrôler la hausse inconsidérée du coût des services de la Sûreté du Québec.

**QUE** la présente résolution soit envoyée aux personnes suivantes :

- la directrice générale de la Sûreté du Québec;
- le ministre de la Sécurité publique, ministre responsable de la région de l'Estrie et député de Granby;
- la ministre des Affaires municipales du Québec;
- la députée de Brome-Missisquoi et ministre responsable du Sport, du Loisir et du Plein air du Québec;
- le préfet de la MRC de Brome-Missisquoi;
- les mairesses et maires des municipalités de la MRC de Brome-Missisquoi;
- les présidents de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et de l'Union des municipalités du Québec.

**Adoptée à l'unanimité**



## Extrait du procès-verbal

---

*À la Séance extraordinaire du conseil de la Ville de Sutton tenue le 18 décembre 2024 à 21 h (autres), et à laquelle étaient présents le maire et les membres du conseil suivants :*

*Les conseillères et conseillers Daniel Martin, Marie-José Auclair, Alan Pavilanis, Carole Lebel, Marc-André Blain.*

*Assiste également à la séance le directeur général Pascal Smith et le directeur général adjoint | greffier et directeur des affaires juridiques Jonathan Fortin.*

*Étaient absente la conseillère Lynda Graham.*

*Il y avait 6 personnes dans l'assistance au début de la séance. La séance est diffusée en directe, ainsi qu'en différé, sur la chaîne YouTube de la Ville.*

---

Extrait certifié conforme

Donné à Sutton, Québec

Ce 19<sup>ième</sup> jour du mois de December 2024

Jonathan Fortin, LL.B., OMA, avocat

Directeur général adjoint | Greffier et directeur des affaires juridiques